

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 30 juin 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 26 juin 2025

Sous la Présidence de
Odile JACOB-VARLET
Vice-Présidente du C.C.A.S.
Maire Adjoint de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	M. LEFEBVRE
Nombre de membres présents	: 06		Mmes FRANCFOORT, HETHENER, KUNTZ
Nombre de suffrages exprimés	: 08		JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de membres absents	: 05	<u>Absents excusés</u>	M. HORY (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absent ayant donné procuration	: 02		Mme HANSE (délégation à Mme HETHENER)
		<u>Absents :</u>	Mme FONTAN
			M. MOREL, Mme NOEL

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 19 juin 2025

XVI – Demande de subvention

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité,
d'ACCORDER le versement d'une subvention à :

♦**Les Restaurants du cœur**

- 1 200,00 € (mille deux cents euros)

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 30 juin 2025.
Pour extrait conforme, Marly, le 30 juin 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,
Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales